



« **Un professeur devant chaque classe !** »

édito

Il y aura « un professeur devant chaque classe à la rentrée » affirmait le ministère au début de l'été. Avec plus de 4 000 postes non pourvus, l'équation était difficilement soluble et la CGT dénonçait déjà cette fausse promesse ! Dans ces conditions, l'Éducation nationale a dû recourir comme tous les ans et de façon massive aux contractuel·les recruté·es le plus souvent au pied levé, avec une formation express de 4 jours, et ce dans le premier degré comme dans le second degré.

Job dating et formation expresse !

Des séances de « job dating » ont été organisées avant l'été dans les différentes académies pour recruter des contractuel·les, tout en leur promettant une formation expresse fin août. Ces entretiens de recrutement durent entre 20 et 30 minutes et sont menés par des inspecteur·trices. La seule condition de recrutement, pour les postes d'enseignant·es, est d'être titulaire d'un Bac +3 minimum. Ce dispositif de recrutement est inacceptable pour la CGT Éduc'action, il laisse entendre que la connaissance du métier se résumerait à 4 jours de formation. Qui peut le croire ?

Cette politique de recours à des non-titulaires non seulement ne règle aucunement la question à long terme, du manque criant d'enseignant·es mais met aussi ces personnels en difficulté puisque rien n'est fait pour les préparer à la prise en charge de classes et les former à l'exercice du métier.

En limitant les recrutements de personnels statutaires, en réduisant les moyens de remplacement, en explosant les quotas d'heures supplémentaires, en ayant recours aux contractuel·les, l'EN fait ainsi le choix très clair de la précarité comme levier de gestion des ressources humaines.

Précarité : quelle réalité ?

Concrètement, la précarité enseignante se manifeste par des conditions d'exercice rendues inacceptables : enchaînement des CDD ; de nombreux temps incomplets ; des affectations éloignées ou multiples ; non-renouvellement de contrat malgré des services exemplaires ; non-respect des délais de prévenance en cas de non-renouvellement ; évaluations arbitraires ; retard dans le versement des salaires ; non-délivrance des attestations employeurs ...

Cette liste non exhaustive rappelle la réalité que vivent les personnels contractuels, véritable variable d'ajustement pour le ministère.

La précarisation des personnels s'intensifie dans tous les champs : premier et second degré, enseignement supérieur, formation continue et touche tous les métiers : enseignant·es, administratif·ves ATSS, AESH, AEd...

La CGT Éduc'action, syndicat intercatégoriel a toute sa place dans la lutte menant à la résorption de la précarité dans l'Éducation nationale et se place toujours auprès des personnels les plus précaires. Plus que jamais, la CGT Éduc'action doit poursuivre son combat avec les non-titulaires pour porter la revendication d'une loi de titularisation massive, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives.

**Pour vous défendre, pour s'organiser, pour lutter,
C'est pour la CGT qu'il faudra voter en décembre 2022**